

Territoire Boulonnais

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement



Sols

p188

Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)

Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)

Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)

Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)



Air extérieur

p192

Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)



Évolution du climat

p192

Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)

Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)

Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Ondes

p193

L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)

Diminution de la pollution lumineuse (O2)



Eaux souterraines

p189

Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)

Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)

Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)

Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)

Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

Restauration du bon état écologique (Mer1)

Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Biodiversité

p190

Préservation et restauration des écosystèmes (B1)

Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)

Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)

Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)



Paysages

p190

Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)

Des paysages ordinaires reconquis (P2)

Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)

Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)



Ressources énergétiques

p193

Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)

Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)

Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

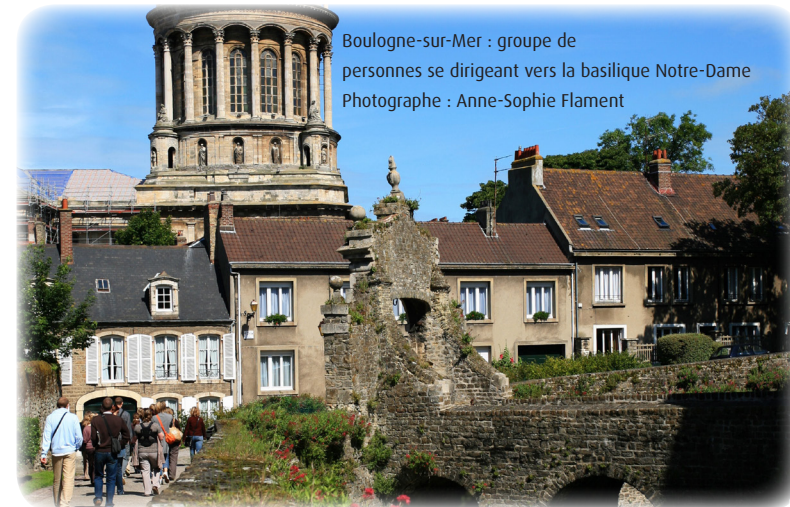
Ressources matières

Préservation des espaces agricoles (Rm1)

Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)

Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)

Valorisation matière des déchets (Rm4)



Boulogne-sur-Mer : groupe de personnes se dirigeant vers la basilique Notre-Dame
Photographe : Anne-Sophie Flament



Wimereux
Photographe : Samuel Dhote

Enjeux de développement durable

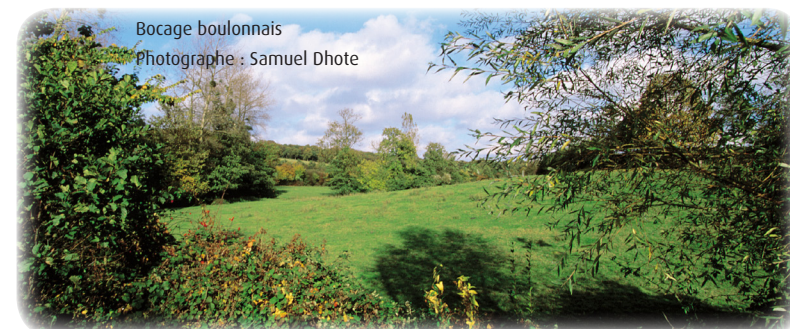
p194

Connaissance, gouvernance et information

Santé et cadre de vie

Maîtrise des budgets

Opportunités économiques



Bocage boulonnais
Photographe : Samuel Dhote

Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Le Boulonnais, grâce à sa situation littorale (côte d'Opale), dispose d'atouts considérables en matière de développement économique. Le territoire bénéficie à la fois :

- **D'un attrait touristique** éprouvé avec notamment **trois hauts lieux du tourisme régional** : Nausicaa, l'un des sites touristiques les plus visités au Nord de Paris (plus de 600 000 visiteurs par an), le Site des Deux Caps, labellisé Grand site de France et le Parc Naturel Régional ;
- D'un tissu économique lié à la pêche unique en France : **Boulogne-sur-Mer est le 1^{er} port de pêche français et la 1^{ère} plateforme européenne de transformation du poisson.**

En matière de santé, l'indice comparatif de mortalité est sensiblement plus défavorable que la moyenne régionale pour les hommes et traduit **un niveau d'enjeu très élevé pour la préservation et l'amélioration de la santé.**

La côte d'Opale, avec son arrière pays, ne présente pas seulement des atouts économiques, elle recèle également **une grande richesse écologique et patrimoniale, emblématique de la région.** Il existe un enjeu de préservation de cette richesse, confrontée au développement des espaces urbains. Ceux-ci se déploient au détriment des espaces agricoles et naturels, et peuvent entraîner une banalisation des paysages si leur développement n'est pas encadré. La protection et la valorisation de ces richesses est une tâche qui incombe notamment au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (qui s'étend à la fois sur le Boulonnais et l'Audomarois). Le développement durable et concerté du Boulonnais est donc un enjeu important.

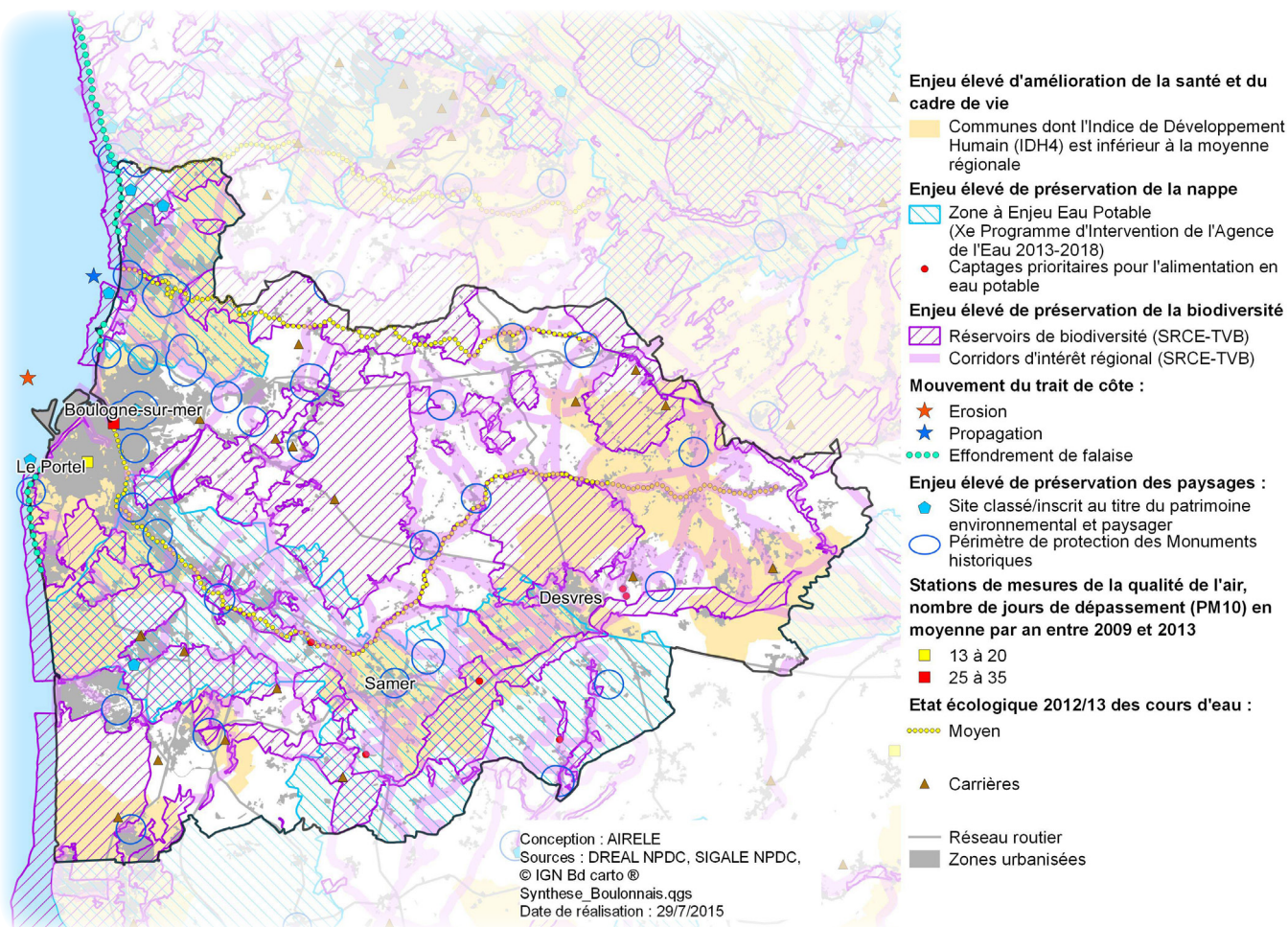
L'eau est au cœur de plusieurs enjeux dans le Boulonnais :

- Préservation de la qualité des eaux souterraines ;
- Reconquête de la qualité des cours d'eau (qui fait déjà l'objet d'efforts de la part des acteurs locaux et régionaux) ;
- Prévention des inondations ;
- Reconquête de la qualité des eaux côtières et de transition (dont l'intérêt en termes de qualité du cadre de vie et d'activités touristiques est évident).

Les enjeux par territoire

Boulonnais

Carte de synthèse des principaux enjeux du Boulonnais



Le territoire est particulièrement concerné par certains risques naturels liés aux mouvements du trait de côte et aux phénomènes torrentiels des fleuves côtiers. L'importance de ces risques et de leurs conséquences sociales et économiques est susceptible d'être aggravée par le changement climatique.

En termes de ressources naturelles, le Boulonnais possède **des carrières de roches dures (marbre, craie) à rayonnement national.**

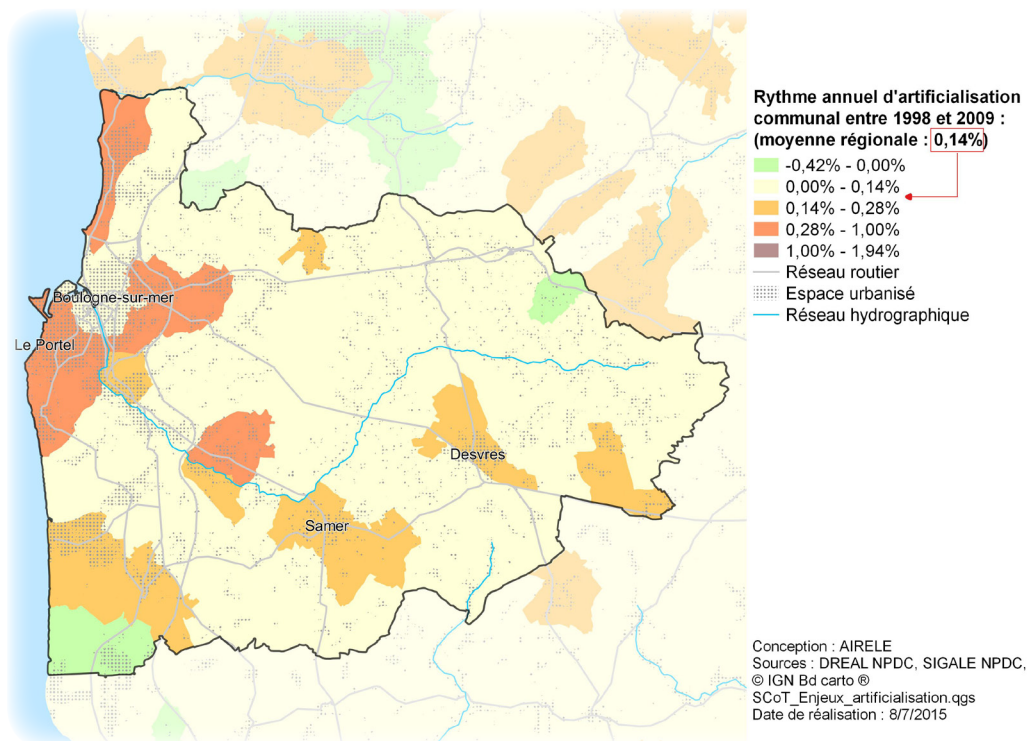
<http://drealnpdc.fr/enjeu-boulonnais>



Une façade littorale touchée par des enjeux de gestion optimisée de l'occupation des sols, et de prise en compte du mouvement de trait de côte

S1 Le territoire du Boulonnais est **moins artificialisé que la moyenne régionale** (15 % de son territoire, contre 16,68 % pour la région (SIGALE)). Par ailleurs, le rythme d'artificialisation est également plus faible avec environ 55 hectares par an, soit 0,12 % par an contre 0,14 % par an en moyenne régionale. La densité du parc de logements par hectare est supérieure à la moyenne régionale (25 logements par hectare contre 23 pour la région). Mais, **il existe une forte disparité entre la façade littorale, fortement urbanisée, où les densités sont élevées, et l'arrière pays.** La périurbanisation est essentiellement marquée en périphérie immédiate de Boulogne-sur-Mer, qui doit pouvoir gagner en attractivité notamment pour les ménages. Les prévisions du SCOT sont de 26 hectares par an à comparer aux préconisations du SRCAE établies à 16.

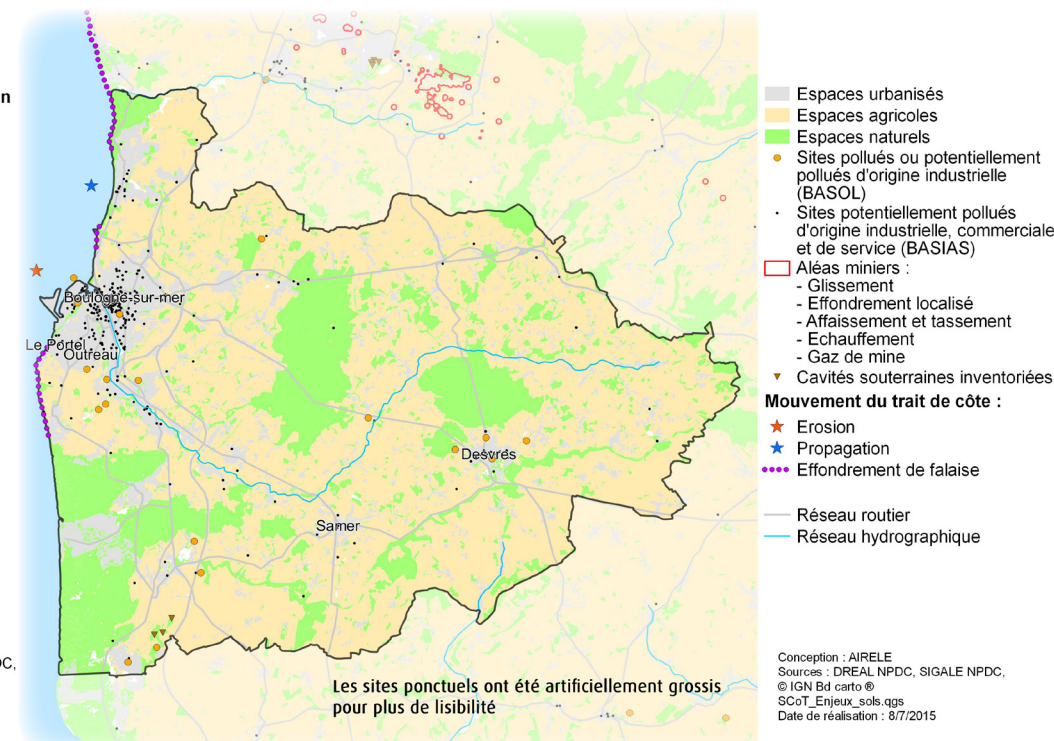
Une artificialisation en moyenne plus faible qu'en région mais très localisée



En matière d'occupation des sols, le Boulonnais présente une spécificité importante : une forte proportion de milieux naturels, qui représentent près de 11 000 ha, soit environ 24 % du territoire (contre une moyenne régionale de 10 % environ selon SIGALE). Ces milieux naturels représentent, en surface, près de 9 % des espaces naturels régionaux, alors que le Boulonnais ne représente que 3 % de la surface régionale totale.

S3 Le recul du trait de côte constitue un enjeu environnemental fort sur le Boulonnais, tout comme les mouvements de sables (cf. tome1). L'érosion des sols touche également le territoire, principalement sur la cuesta (escarpement bordier avec une pente importante).

Des milieux naturels sur 24 % du territoire, bien au delà de la moyenne régionale



ESO 1 Des enjeux liés à la vulnérabilité des nappes, à la qualité des cours d'eau et des eaux marines

La nappe des calcaires du Boulonnais est l'aquifère majoritairement présent sur le territoire. Sa vulnérabilité est localement forte, notamment à proximité de la Liane. **Des zones à enjeux eau potable s'étendent sur plus de 16 300 hectares, soient environ 36 % de la surface du territoire.**

ESO 2 La gestion économe de la ressource en eau est un enjeu fort dans le Boulonnais. Le volume d'eaux souterraines prélevé est de l'ordre de 11 millions de m³. Or, la productivité des captages qui constituent la principale ressource en eau potable atteint des limites.

ESU 1 Le territoire s'étend sur les bassins versants de la Liane et du Wimereux ; il touche ceux de la Slack, de l'Aa et de la Canche.

L'état écologique de la Liane, du Wimereux et de la Slack s'améliore doucement. Il est jugé « moyen » pour 2012 - 2013 (AEAP).

Les zones à dominante humide du SDAGE Artois-Picardie couvrent environ 6,7 % du territoire (contre 11,72 % pour la région).

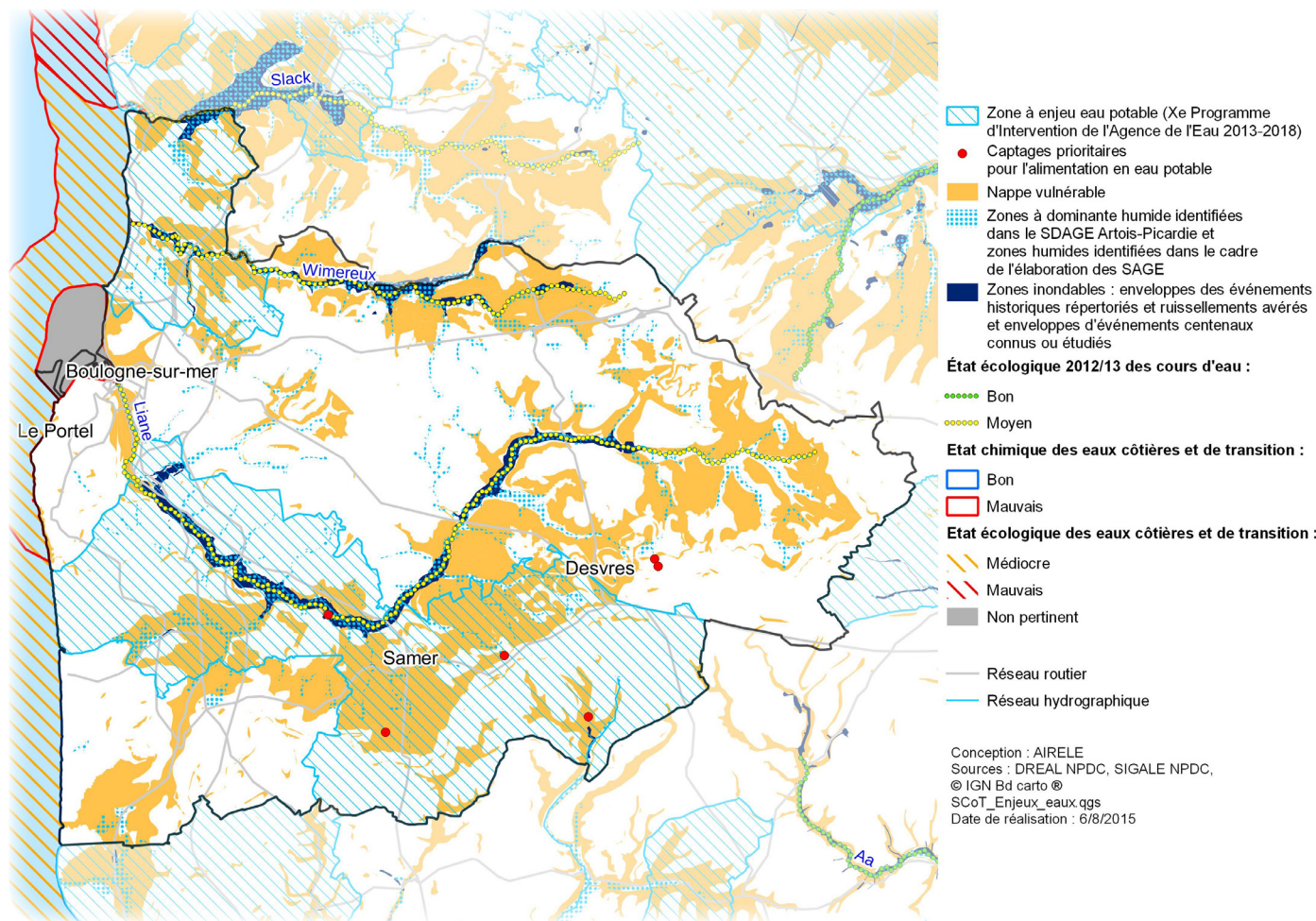
Enfin, il est à souligner que **le régime torrentiel de ces fleuves côtiers¹ induit une gestion spécifique du risque inondation.**

MER 1 Concernant les eaux marines, **les eaux côtières et de transition du Boulonnais sont dans un mauvais état chimique et dans un état écologique médiocre.**

La qualité classée « insuffisante » des eaux de baignade du Portel-Plage et de Boulogne-sur-Mer traduit un **enjeu fort d'amélioration de la qualité des eaux de baignade pour respecter la directive européenne sur les eaux de baignade.**

Enfin, l'Agence de l'Eau souligne un enjeu de restauration de la qualité des eaux et sédiments portuaires à Boulogne-sur-Mer.

Des enjeux de restauration de la qualité des eaux



1. le débit augmente et diminue très rapidement



Biodiversité : une grande richesse écologique emblématique de la région à préserver

Le territoire abrite une biodiversité riche et diversifiée : **plus de 25 % de sa surface présentent des enjeux majeurs ou forts d'un point de vue écologique**. Plus de trois espèces de la flore régionale sur quatre, les deux tiers de l'avifaune, des amphibiens, plus des trois quarts des chauves-souris, des libellules et des odonates sont présents sur le territoire.

Le Boulonnais abrite des **milieux écologiques vastes et rares en région**. Ainsi, **plus de 22 % des coteaux calcaires** présents en Nord Pas-de-Calais sont situés dans ce territoire, de même que **23 % des dunes et estrans sableux et 69 % des falaises et estrans rocheux**. Par ailleurs, les forêts couvrent plus de 15 % du territoire (forêts de Desvres, Hardelot, Boulogne), et représentent presque **10 % des forêts régionales**.

Au total, ce sont plus de 1 950 hectares de milieux d'enjeu écologique et patrimonial majeur qui sont présents dans le Boulonnais (4,35 % du territoire) et plus de 9 750 hectares de milieux d'enjeu fort (plus de 21 % du territoire).



Dunes sèches de la Slack

photo : B. Toussaint

La superficie des espaces protégés fortement ne représente que 0,92 % du territoire et **seuls 15,3 % des coeurs de biodiversités (ZNIEFF Type 1) sont protégés fortement ou par Natura 2000**.

Pourtant de **nombreux périmètres naturalistes** ont été instaurés : plus de 13 000 hectares de ZNIEFF de type 1, soient 29 % du territoire, six sites Natura 2000 sur 2425 hectares, deux arrêtés de protection de biotope et deux réserves naturelles régionales.

Le bocage très développé sur le territoire présente une forte valeur patrimoniale. La préservation du linéaire de haies est donc un enjeu fort du Boulonnais.

Paysage : des enjeux majeurs de préservation des paysages et du bâti dont la qualité, la spécificité et la diversité présentent une forte valeur patrimoniale

Le Boulonnais est constitué de **grands paysages** qui marquent fortement l'identité régionale : le Grand Littoral, les Monts et Vallons, bocages et forêts, la Cuesta et le Haut-Pays Boulonnais.

Le **patrimoine bâti est diversifié** : l'habitat agricole, les maisons de pêcheurs, l'architecture balnéaire, les maisons ouvrières, le petit patrimoine sont autant d'éléments pour lesquels les enjeux de préservation sont forts.



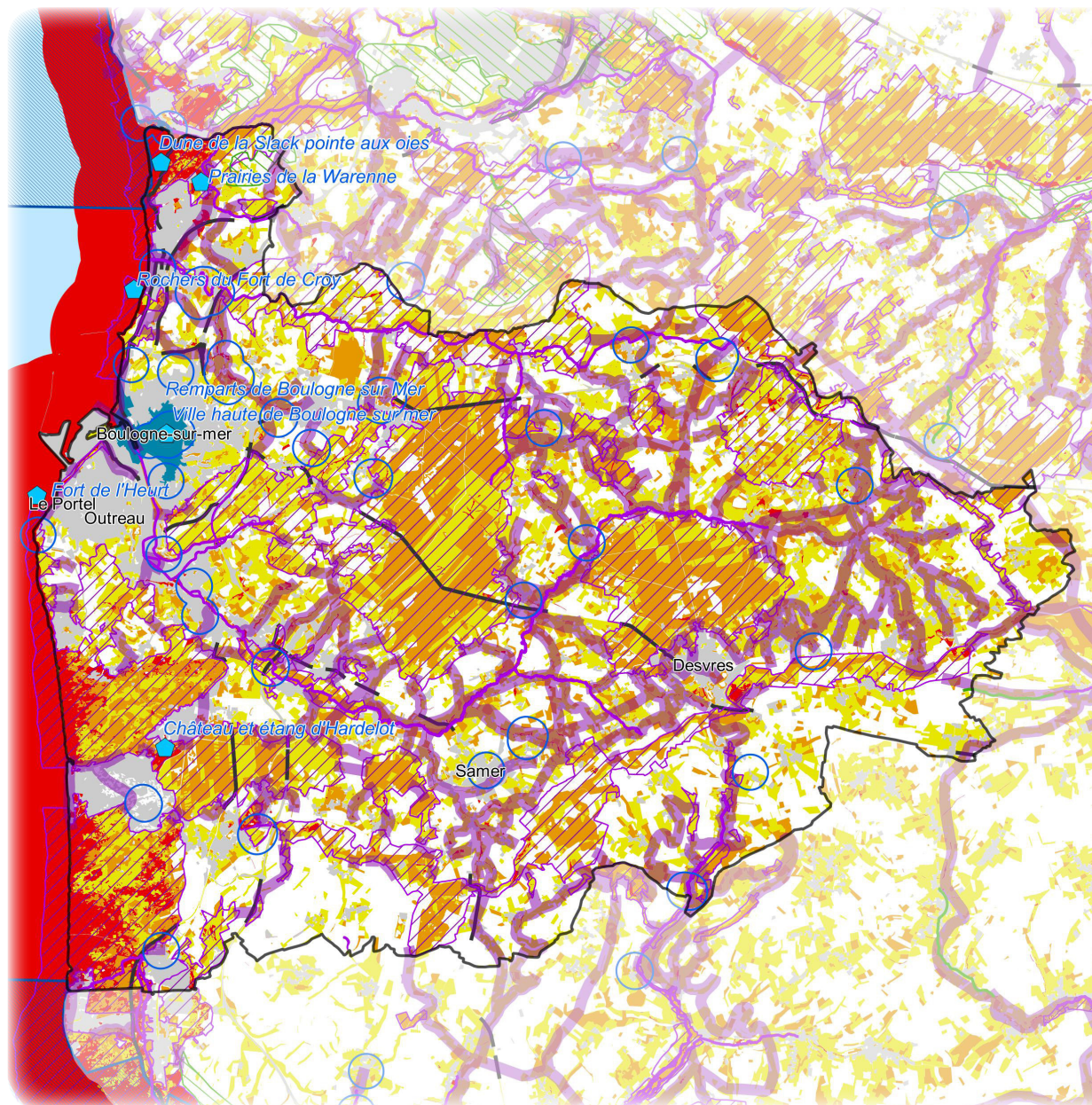
Fleuve à Wimereux

photo : CC - M.Huguet

Le Boulonnais est couvert par **cinq sites classés et trois sites inscrits**. Une aire de mise en valeur architecturale et paysagère est également présente à Boulogne-sur-Mer. Enfin, dix-sept monuments « classés », quarante sept monuments « inscrits », et de nombreux sites remarquables ponctuent le territoire.



Plus de 25 % du territoire considérés à enjeu écologique et patrimonial majeur ou fort



Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVb)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVb)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVb)
- Natura 2000 en mer

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVb) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 22/9/2015

AE 1 Une qualité de l'air sous influence maritime

La qualité de l'air est a priori comparativement moins mauvaise sur le territoire que sur d'autres secteurs en région, grâce à l'influence maritime (vents marins) qui disperse les polluants. Néanmoins, les pollutions émises par le trafic maritime sont globalement mal connues.

L'ozone et les poussières en suspension apparaissent comme les polluants atmosphériques les plus fréquents dans le secteur. Les deux stations de mesures implantées sur le territoire dans le secteur de Boulogne-sur-Mer montrent un nombre de jours de dépassement moyen de la valeur limite en poussière ($>50\mu\text{g}/\text{m}^3$) compris entre 25 et 35 pour une station et 13 à 20 jours pour l'autre station.

Avec 534 tonnes de PM10 émises en 2010 (atmo 2010), le territoire participe pour 3 % aux émissions régionales. Cela correspond à 12 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 4 kg/individu/an (contre 5 au niveau régional).

C Des enjeux climatiques liés, d'une part aux émissions de gaz à effet de serre et d'autre part à l'aggravation des risques naturels

Le territoire émet 1 345 ktecO₂/an (atmo 2010) soient 1,7 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). Les émissions de gaz à effet de serre sont générées principalement par les industries, le secteur résidentiel à travers le chauffage puis le transport de marchandises (dont l'importance est liée à la filière halieutique et au port de Boulogne-sur-Mer) et le transport de passagers (avec 90 % des émissions de ce poste liés aux déplacements en voiture).

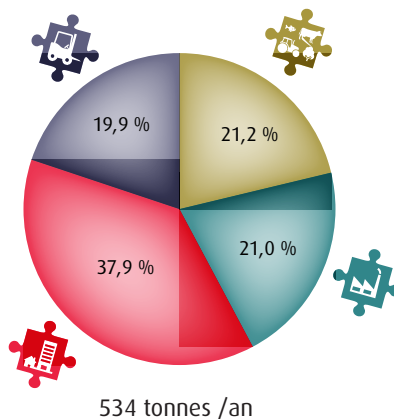
Selon le bilan carbone du SCOT Boulonnais, les émissions de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (85 % de la population) représentent 78 % des émissions du territoire.

Par ailleurs, comme cela a été mentionné dans les chapitres sol et eau, le Boulonnais est particulièrement concerné par certains **risques naturels liés au mouvement du trait de côte et aux phénomènes torrentiels des fleuves côtiers**. L'importance de ces risques et de leurs conséquences sociales et économiques est susceptible d'être **aggravée par le changement climatique** qui peut se traduire par l'élévation du niveau de la mer (limitant les possibilités d'évacuation des cours d'eau) et l'augmentation de l'occurrence des pluies fortes (source : ONERC).

Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

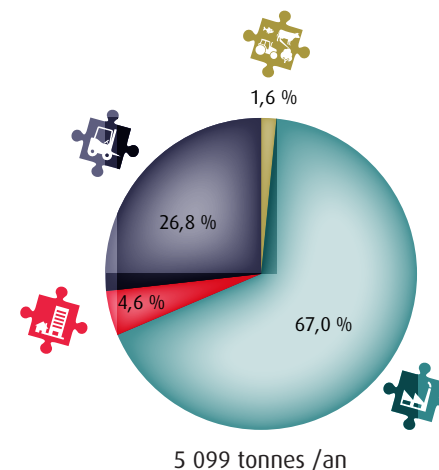
source : ATMO 2010



Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

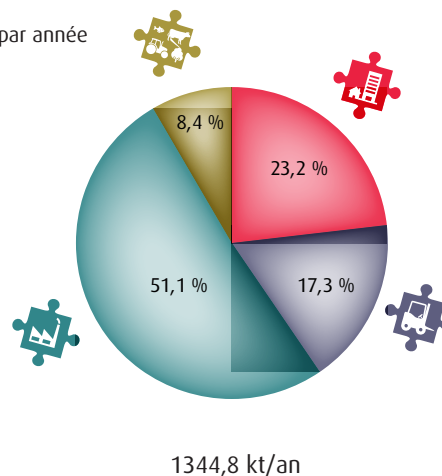
source : ATMO 2010



Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

source : ATMO 2010



-  Résidentiel-tertiaire
-  Agriculture - Sylviculture - Pêche
-  Industrie et transformation de l'énergie
-  Transport

Ressources énergétiques, ressources matières et ondes

Des ressources énergétiques importantes sur le Boulonnais

Selon le SCOT, les fonctions les plus consommatrices en énergie du territoire par ordre décroissant sont l'industrie, l'habitat et le transport. La consommation énergétique s'élève à 1155 GWh d'électricité, et 880 GWh de gaz en 2012 (SOeS).

Concernant la production d'énergies renouvelables, le schéma **éolien** conclut qu'un développement limité de l'éolien est possible dans le Boulonnais en raison de la qualité paysagère du territoire et de la forte densité de population (impacts visuels et sonores).

Le Boulonnais dispose d'une **ressource bois** importante. L'étude qui a été menée en 2010 à l'échelle du Pays du Boulonnais sur ce sujet a mis en évidence un **potentiel en bois-énergie**.

En outre, l'activité d'élevage est très présente sur le territoire. L'orientation technico-économique dominante est l'élevage de bovins laits, plutôt extensif, mais on trouve également plusieurs élevages hors sol. Ce type d'activité est générateur d'effluents fermentescibles (déjections animales) pouvant être **valorisés par méthanisation**. Le territoire concentre aussi un grand nombre d'industries agro-alimentaires de première transformation.

Au niveau du Pays, les conditions de mises en place de **réseaux de chaleur** sont réunies, dans les centres urbains de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et à proximité des industries. Cela laisse présager un potentiel intéressant pour le développement de ce genre d'équipements.

Le développement de l'**énergie hydrolienne** peut s'avérer intéressante sur le secteur compte tenu de l'importance du linéaire de côte.

Ressources matières : des carrières à rayonnement national

Le territoire dispose de carrières de roches dures importantes : marbre et craie. Une dizaine de carrières sont en activité sur environ 206 ha. La plus importante carrière est celle de Dannes, dont la production autorisée représente près de 80 % de la production boulonnaise.

Les enjeux par territoire

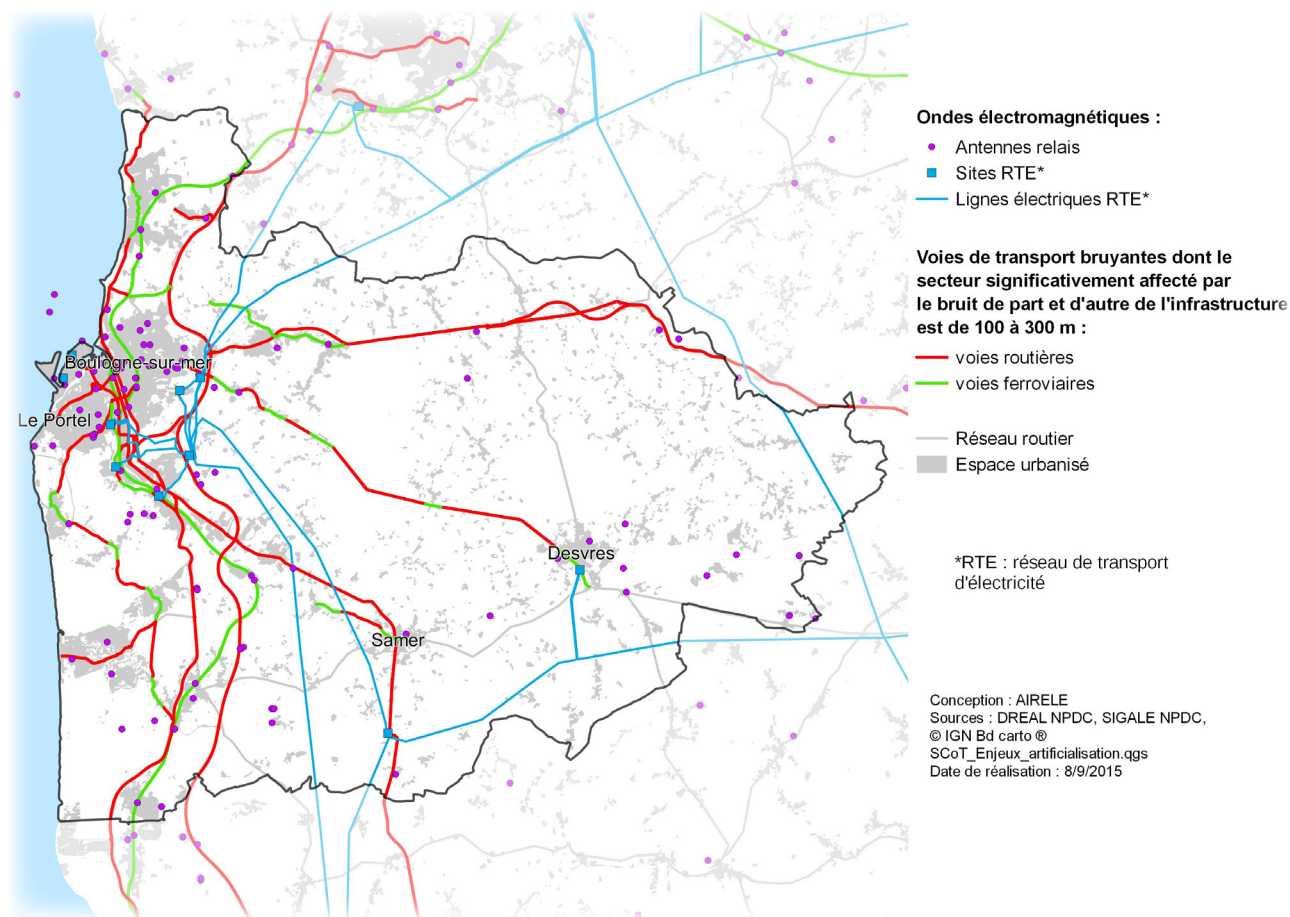
Boulonnais

Ondes : des enjeux modérés sur ce territoire

Le Boulonnais est structuré par différentes voies de communications génératrices de bruit, notamment l'A16, la RN 42 et les voies ferrées Boulogne-Calais et Boulogne-Amiens. De même, les carrières, importantes sur le territoire, sont des installations classées pour la protection de l'environnement qui occasionnent des nuisances acoustiques.

Concernant les ondes électromagnétiques, une concentration d'antennes relais est présente à Boulogne-sur-Mer en tant que pôle urbain, mais de manière moins dense que dans d'autres grandes agglomérations.

Différentes sources d'ondes



Enjeux transversaux de développement durable

Le profil social du Littoral Nord (dont fait partie le Boulonnais, avec Calais et Dunkerque) est légèrement plus défavorisé que la moyenne régionale (rapport de l'INSEE intitulé « Diagnostic et Dynamiques » (tome 2 Fascicules Territoriaux)) : **un quart des habitants vit en dessous du seuil de bas revenu** et le revenu médian est proche de 16 000 € par unité de consommation.

Les contrastes internes au territoire sont marqués : les centres urbains présentent des niveaux de revenus faibles, comme à Boulogne-sur-Mer où le revenu médian n'excède pas 14 000 € par unité de consommation.

Le faible revenu des ménages étant facteur de précarité énergétique, l'enjeu de maîtrise des dépenses liées à l'énergie et aux transports est important.

À l'inverse, les niveaux de revenus sont plus élevés en périphérie des villes et en milieu périurbain : les ménages comportant deux actifs, suffisamment solvables pour acquérir un bien immobilier, ont tendance à s'éloigner des villes pour trouver un logement individuel et un cadre de vie de qualité. Un des enjeux est de rendre les villes plus attractives, y compris pour les ménages, pour endiguer la périurbanisation.

En matière de santé, l'indice comparatif de mortalité est sensiblement plus défavorable que la moyenne régionale pour les hommes et traduit **un niveau d'enjeu très élevé pour la préservation et l'amélioration de la santé dans le Boulonnais.**

Avec un indice comparatif de mortalité (ICM) de 139,9 pour les hommes et 123,5 pour les femmes du Boulonnais, le secteur présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 39,9 % pour les hommes et 23,5 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition) (INSEE et ORS).

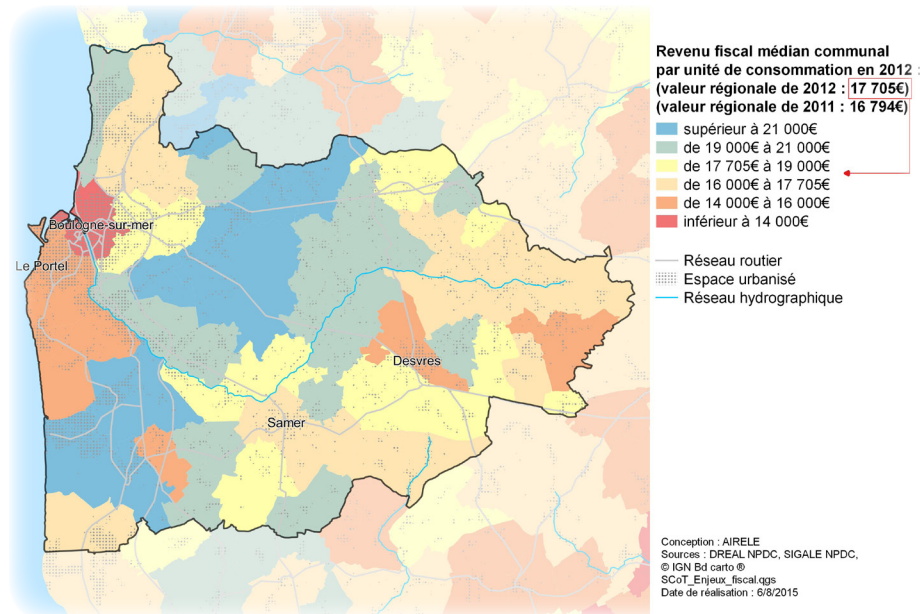
L'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, **la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.**

Concernant l'IDH4, la situation apparaît plus favorable dans le secteur rural situé entre les villes de Boulogne-sur-Mer et de Desvres.

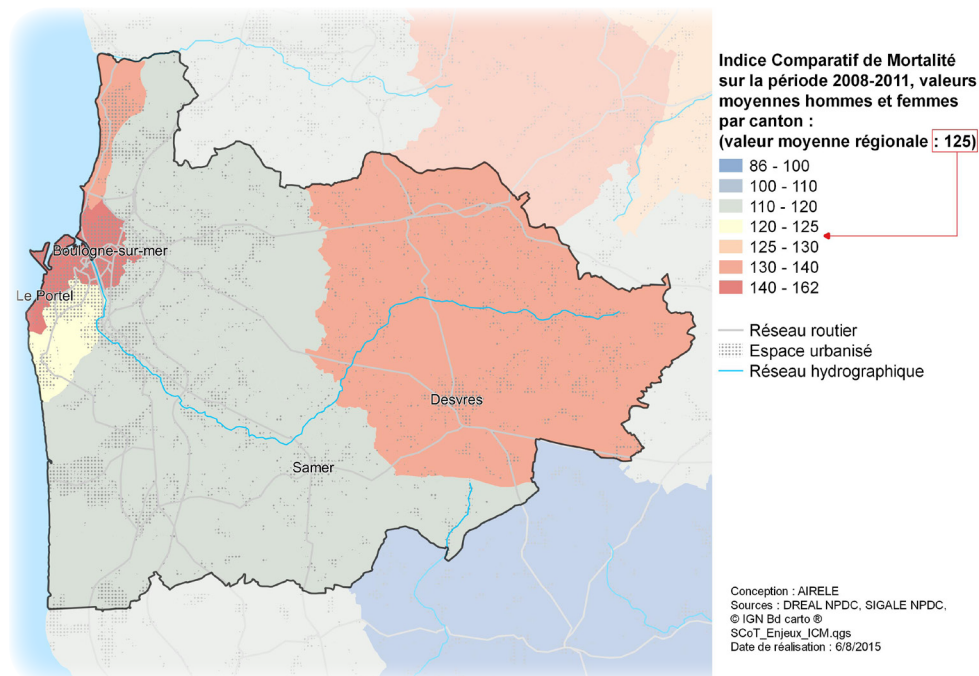
Les enjeux par territoire

Boulonnais

Des revenus plus faibles qu'en moyenne régionale, et des difficultés surtout dans les villes



Un niveau de santé contrasté au sein du territoire





Enjeux transversaux de développement durable (suite)

Opportunités économiques

La force du Boulonnais tient à la visibilité de sa spécialisation autour des activités halieutiques.

Boulogne-sur-Mer est le 1^{er} port de pêche français et la 1^{ère} plateforme européenne de transformation du poisson. Des structures de recherche et de transfert sont présentes sur le secteur, notamment le pôle national de compétitivité AQUIMER, l'IFREMER (*Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer*), HALIOMER (*Centre d'Expérimentation et de Valorisation des Produits de la Mer*), l'ANSES (*Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail*) qui possède une antenne à Boulogne-sur-Mer, spécialisée dans les dangers biologiques et chimiques affectant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments.

Par ailleurs, le Boulonnais et la Terre des Deux Caps disposent d'un appareil de formation dédié à la filière halieutique, ainsi que de **trois pôles d'attraction touristique régionaux** : Nausicaa, l'un des sites touristiques les plus visités au Nord de Paris, le Site des Deux Caps, labellisé Grand site de France et le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale.

Néanmoins, il est nécessaire d'être vigilant quant :

- À la très forte spécialisation de l'industrie du territoire autour de la filière halieutique ;
- Aux investissements importants à réaliser sur le port pour assurer son développement ;
- Au faible niveau de formation de la population.

Sur la zone d'emploi regroupant le Boulonnais et la Terre des Deux Caps, l'emploi se répartit entre 92 % de salariés (14 % dans l'industrie, 6 % dans la construction, 40 % dans le tertiaire marchand et 30 % dans le tertiaire non marchand) et 8 % de non salariés. La répartition des emplois est très proche de celle de la région. Les activités les plus importantes (par leur poids dans la structure de l'emploi) ou plus développées que dans le reste de la région s'articulent autour des **industries alimentaires inscrites dans la filière halieutique (10 % des salariés du territoire et 80 % des entreprises de la filière halieutique régionale).**

Cap d'Alprech

photo : B. Toussaint

Les secteurs en forte interaction avec cette filière agroalimentaire sont le commerce interentreprises (6 % de l'emploi sur ce territoire), le transport et la logistique (5 %) et une bonne part de l'intérim (4 %). Plus récemment les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises ont progressé ou se sont implantées sur le territoire. Il s'agit principalement de centres d'appel (3 %) et de la réparation d'équipements de communication (2 %).

Le taux d'emploi (nombre d'actifs occupés / nombre total d'individus) de la population de 15-64 ans de 57 % est dans la moyenne régionale. Le taux de chômage à fin 2013 s'établit à 14,1 %, soit 1,3 point de plus que pour l'ensemble du Nord Pas-de-Calais (20^{ème} rang national parmi les régions).

Le territoire présente, entre autres, **deux opportunités de développement :**

- L'optimisation de l'ancien site métallurgique industrialoportuaire de la COMILOG désormais dédié aux activités halieutiques (transformation des produits de la mer et activité tertiaire induite) par extension de Capécure (zone à vocation économique, accueillant notamment des activités liées à l'exploitation de la mer, située à Boulogne-sur-Mer) ;

- **Le développement concerté de la façade littorale, qui représente également un enjeu important de développement durable du Boulonnais.**

Enfin, **les activités économiques liées à la préservation de l'environnement**, à la restauration de la qualité des eaux, à la rénovation énergétique par exemple sont susceptibles de **créer de nombreux emplois et opportunités.**

Pourtant les métiers liés à l'économie verdissante sont assez peu développés dans la zone d'emploi regroupant le Boulonnais et la Terre des Deux Caps (6 566 emplois, soient 13,6 % pour une moyenne régionale de 18,2 %). On dénombre par ailleurs 516 emplois dans l'économie verte (INSEE - chiffres 2010). L'amélioration de l'environnement est de plus un facteur d'amélioration de cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Sources des données :

Les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer – Direccte Nord Pas-de-Calais – Décembre 2014

